
Cahier des positions

Dernière révision en avril 2023 par Antoine Reid, VP-externes



AEGEP

Association des étudiants et étudiantes en Génie Physique

Lien overleaf : <https://fr.overleaf.com/2157446629hsvbtgntrdqn>

Fonctionnement du cahier des positions

Ce document a pour objectif de permettre aux membres de l'AEGEP de connaître et de comprendre les positions et les motivations qui guident les décisions prises aux instances supérieures. Il sert également à assurer la légitimité des actions entreprises par l'AEGEP en tout temps.

Le cahier des positions recense toutes les positions de nature politique qui ne concernent pas la gestion de l'AEGEP. Toutes les prises de position dans le cahier présentent le document duquel elles sont tirées. Un historique de toutes les prises de position est répertorié dans ce cahier.

Le cahier des positions peut être modifié durant les assemblées générales et les assemblées générales spéciales. Le cahier peut être modifié par un vote unanime du conseil exécutif, sauf si la modification entraîne un changement de position antérieurement établie en assemblée générale. Un vote en ligne peut servir de plate-forme pour effectuer un ajout ou une modification au cahier des positions. Dans une telle situation, les règlements du vote électronique, voir point 11.8 de la charte de l'AEGEP, s'appliquent.

Chaque position fait référence à un code qui le lie à son procès-verbal. Le code indique l'instance dans laquelle la décision a été prise, la session, la date et le numéro de la position. À titre indicatif, un exemple est présenté ci-dessous. Les choix possibles d'instance sont :

- AG : Assemblée générale
- AGS : Assemblée générale spéciale
- CE : Conseil exécutif

1 Environnement

1. **Que l’AEGEP minimise l’utilisation de produits à usage unique et organise des événements écoresponsables.** (Adoption à l’AG générale d’automne du 2021/10/07)
2. **Que l’AEGEP se mobilise et encourage ses membres à participer aux actions militantes pour la justice climatique.** (Adoption à l’AG générale d’automne du 2021/10/07)
3. Considérant que la réalisation d’un nouveau projet d’infrastructure autoroutière causerait nécessairement une augmentation des émissions de GES, en plus d’aggraver ultimement les enjeux de congestion ;
Considérant que le projet du troisième lien aurait des conséquences significatives sur la qualité de vie des habitants, la qualité de l’air extérieur et sur la biodiversité environnante ;
Considérant qu’aucune étude ou enquête à ce jour ne justifient l’aménagement du projet autoroutier dans la ville de Québec¹ ;
Que l’AEGEP s’oppose officiellement au projet du troisième lien dans son état actuel en date d’octobre 2022. (Adoption à l’AG générale d’automne du 2022/10/06)

2 Féminisme

1. Considérant que les domaines des sciences et de génie sont des milieux traditionnellement masculins ;
Considérant que les femmes ont historiquement été détournées de ces domaines ;
Que l’AEGEP reconnaisse l’importance de la place des femmes dans son organisation et travaille à créer un milieu plus inclusif en :
 - Adoptant l’écriture inclusive dans ses communications.
 - En évitant d’organiser des activités encourageant des comportements sexistes.
 - Encourageant les activités ayant pour but de promouvoir la place des femmes en sciences et génie.(Adoption à l’AG générale d’automne du 2021/10/07)

3 Pandémie COVID-19

1. **Que l’AEGEP encourage fortement ses membres à recevoir la vaccination adéquate contre la COVID-19 et à respecter les règles sanitaires en vigueur lors d’événements à l’Université Laval ou hors campus.** (Adoption à l’AG générale d’automne du 2021/10/07)

1. Non au troisième lien, <https://www.nonautroisiemelien.quebec/>

4 Transport

1. Considérant le besoin criant pour un système de transport en commun structurant pour la ville de Québec ;
Considérant que la lutte aux changements climatiques nécessitent des moyens de transport alternatifs à la voiture solo ;
Que l’AEGEP se positionne en faveur du projet de tramway pour la ville de Québec.
Que l’AEGEP se positionne en faveur de projets augmentant l’offre de pistes cyclables et de transport collectif.
Que l’AEGEP se positionne en faveur d’un encadrement légal favorable aux trottinettes et aux planches à roulettes électriques.

5 Enjeux politiques

1. Considérant que l’AEGEP est en faveur de la démocratie directe ;
Considérant que l’AEGEP est en faveur d’une meilleure représentation de la diversité politique au parlement ;
Que l’AEGEP se positionne en faveur de réformes des modes de scrutin aux élections provinciales et fédérales afin de les rendre plus proportionnels.
2. Considérant que tout le monde a droit à une juste rémunération pour son travail effectué ;
Considérant que la plupart des stages non rémunérés sont dans des domaines à prédominance féminine, ce qui contrevient à l’équité salariale ;
Que l’AEGEP se positionne en faveur de la salarisation de tous les stages

6 Vie étudiante

1. Considérant que les cafés et cafétérias étudiants sont les mieux placés pour servir la population étudiante ;
Considérant que les avantages financiers et les subventions contribuent à fournir un service adapté aux besoins de la population étudiante ;
Que l’AEGEP se positionne en faveur des avantages financiers et des subventions pour les cafés et cafétérias étudiants.

7 Ressources académiques

1. Considérant que l’accès à l’information est un droit ;
Que l’AEGEP soit en faveur du libreaccès aux articles scientifiques.